

Objet : Hausses de tarifs pour fin 2015

Le 30 Mars 2015

Monsieur le Vice-Président,

Lors de la CCSPL du 20 Mars vous nous avez présenté les futures hausses de tarifs et nous avons déjà pu formuler certaines remarques. Après réflexion, nous souhaitons aussi faire les mises au point suivantes.

Vous avez évoqué en préambule que, vu les contraintes budgétaires, il fallait soit augmenter les tarifs soit réduire l'offre. Il nous semble qu'une troisième solution existe, améliorer la productivité des réseaux.

- Par exemple en accélérant le Mongy entre Pont Hydraulique et son terminus à Tourcoing (nombreux carrefours non prioritaires), et en anticipant le passage au vert des feux sur toute la ligne car actuellement il s'arrête presque toujours avant chaque carrefour pour redémarrer aussitôt : perte d'énergie et perte de temps. On ne voit ça nulle part ailleurs !
- Par exemple aussi en accélérant les bus, qui perdent en général un quart de leur temps aux arrêts (lenteur des montées-descentes) et un quart aux carrefours (car priorités mal conçues). Ils ne roulent que 50% du temps !

En outre vous avez dit que l'utilisateur qui achète un billet plein tarif ne paie que 30% de son coût. S'il est vrai que le ratio global recettes/dépenses est de 30%, vu qu'il y a beaucoup de tarifs réduits (étudiants, seniors, ressources modestes, abonnements, etc...) un usager plein tarif paie forcément bien plus que 30% !! Nous aimerions que Transpole nous explique ses calculs.

Enfin, il ne faut certes pas réduire l'offre, et une hausse raisonnable des tarifs peut se comprendre. Néanmoins, la « compensation de l'inflation et la hausse de TVA » (passée de 5,5 à 10 % en 3 ans), est largement pulvérisée par la hausse des titres hors abonnements : ticket ZAP +25%, Pass journée +20%, carnets +12%, coupon semaine>pass7j +18%, etc...

En outre le Pass grand stade et pass braderie sont supprimés. Seront remplacés par quoi ? Pour la Braderie ce sera un pass 2 jours (soit + 74 %), et, pour le Grand Stade, soit un Pass Soirée pour un match à 21h (prix inchangé) soit 2 tickets soit 3,2 €, + 45 % ! Ou plus sûrement une fraude ou le recours à la voiture qui se gare gratuitement sur les trottoirs en toute illégalité, ce qui est contraire aux engagements de l'enquête publique du Grand Stade, qui prétendait favoriser l'accès au Stade en transports en commun.

Ceci s'ajoute aux fortes hausses déjà intervenues depuis 2009, ce qui donne un cumul 2009-2015 de +23% pour le ticket unité, +32% pour le carnet de 10, +28% pour le coupon mensuel, alors que dans le même temps la hausse des prix selon l'INSEE n'est que de 7% (dont une baisse de 0,4% en 2014!) et les salaires sont souvent restés inchangés. De plus le prix des carburants automobiles s'est effondré : Le « signal prix » envers les usagers n'est pas bon pour inciter à l'usage des transports collectifs !.

Nous regrettons vivement que la tarification solidaire basée sur le quotient familial CAF ne soit pas mise en place. Nous comprenons bien la nécessité de « ménager la transition » pour certains usagers qui seraient pénalisés (mais est-ce un scandale qu'un chômeur ou un étudiant paye son transport s'il est dans un foyer fiscal « nanti »?), mais il était toujours possible de créer des exceptions temporaires, appelées à se résorber sur quelques années, pour ces catégories. La tarification solidaire bénéficierait au plus grand nombre tout en réglant les multiples demandes de tarifs réduits catégoriels (handicapés, etc) qui résultent en fait de faibles revenus et non pas du statut des personnes.

Complément Janvier 2016 (suite à la mise en place de la nouvelle tarification)

Outre la hausse globale des tarifs, la grogne monte aussi sur la tarification solidaire, non pas que le système soit mauvais, mais sa mise en place crée des effets de seuils, nécessite des justificatifs pas toujours disponibles (nouveaux arrivants, ...), et certains qui croyaient en bénéficier découvrent qu'ils vont payer plus cher, etc... De ce fait des militants de la gratuité (ou de la fraude) surfent sur la vague...

Nous pensons que certaines personnes qui y auraient droit n'y pensent pas, faute de conseils appropriés.

Pour résoudre ces problèmes, tirer un bilan de la mise en application du système et rectifier à la marge ce qui doit l'être le cas échéant, nous pensons qu'il serait souhaitable de nommer un médiateur pour les mois qui viennent, ce qui à la fois montrerait la volonté d'améliorer le système, et permettrait de répondre aux interrogations des usagers.